

**CONSCIENCE MÉMORIELLE ET RECONSTRUCTION DES IDENTITÉS DANS  
LA SAISON DE L'OMBRE DE LEONORA MIANO  
MEMORY AWARENESS AND RECONSTRUCTION OF IDENTITIES IN  
LEONORA MIANO'S THE SEASON OF SHADOWS**

**Richmond Alain KONAN**

Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan (Côte d'Ivoire)

[korial2000@yahoo.fr](mailto:korial2000@yahoo.fr)

**Résumé :** Les politiques de mémoire qui sont des quêtes de visibilité sur des drames du passé s'inscrivent dans un processus de résilience et de reconstruction identitaire. Allant de ce postulat, *La Saison de l'ombre* de Leonora Miano promeut une relecture de l'histoire des afro-descendants, expurgée des constructions mentales héritées de l'Occident. A ce titre, son récit invite à un travail de mémoire afrocentré sur la traite négrière. L'objectif de cette étude est de montrer en quoi les politiques mémorielles peuvent contribuer à la reconstruction identitaire chez les peuples colonisés. La démarche est guidée par l'hypothèse selon laquelle la culture d'une conscience historique permet de comprendre son identité et d'inventer un imaginaire susceptible de consolider la conscience de soi. La théorie postcoloniale d'Achille Mbembé encadre au plan méthodologique cette introspection afrocentrée de la traite négrière. L'étude se décline en trois mouvements que sont : l'anéantissement du « monde connu », la nécessité de briser le tabou des traumatismes pour construire la résilience et enfin, la réinvention identitaire par un travail de mémoire sur la traite négrière.

**Mots clés :** Mémoires- Postcolonial- Histoire- Identités- Esclavage.

**Abstract :** Remembrance policies, which are quests for visibility on past tragedies, are part of a process of resilience and identity reconstruction. Starting from this postulate, Leonora Miano's *La Saison de l'ombre* promotes a rereading of the history of Afro-descendants, expurgated of mental constructions inherited from the West. As such, his story invites us to work on the Afrocentric memory of the slave trade. The objective of this study is to show how memorial policies can contribute to the reconstruction of identity among colonized peoples. The approach is guided by the hypothesis that the cultivation of a historical consciousness makes it possible to understand one's identity and to invent an imaginary capable of consolidating self-awareness. The postcolonial theory of Achille Mbembé provides a methodological framework for this Afrocentric introspection of the slave trade. The study is divided into three movements: the annihilation of the "known world", the need to break the taboo of trauma to build resilience and finally, the reinvention of identity through memory work on the slave trade.

**Keywords:** Memories- Postcolonial- History- Identities- Slavery

## Introduction

La floraison des politiques de mémoires exprime des préoccupations identitaires en rapport avec l'histoire des peuples. En Afrique, la conscience mémorielle est davantage portée par certains écrivains postcoloniaux, engagés dans un processus d'appréhension de leur histoire pour la construction d'une identité forte. Dans cette logique, les ex-peuples colonisés sont invités à interroger leur passé pour s'émanciper de l'histoire qui met en valeur la puissance des vainqueurs. Leonora Miano traduit cette vision dans sa production romanesque en scrutant les douloureuses parenthèses (esclavage, colonisation) en rapport avec l'exploitation de l'homme Noir. D'ailleurs son roman, *La Saison de l'ombre*, revisite les « gouffres » et les « béances » occultés dans l'histoire de la traite négrière. Elle met en exergue la nécessité pour les afro-descendants de s'approprier leur histoire pour se construire une identité expurgée des constructions mentales héritées des Occidentaux. Dès lors, en quoi le travail mémoriel est-il susceptible d'influencer la construction des identités? Autrement dit, comment les politiques de mémoire peuvent contribuer à la reconstruction identitaire chez les peuples colonisés? L'objectif de cette étude est d'analyser la traite de l'intérieur, de cerner les responsabilités africaines en vue de susciter une reconstruction identitaire des afro-descendants et un nouvel imaginaire dans la relation avec la postérité des négriers. Les rapports de pouvoir et les complexes qu'entretiennent les descendants d'esclaves et d'esclavagistes sont une hypothèse de lecture qu'il n'est pas inutile d'explorer. Au niveau théorique et méthodologique, la présente étude s'appuie sur l'approche postcoloniale d'Achille Mbembé qui infère que le sujet postcolonial africain doit « se tenir debout » par lui-même « et constituer un héritage », procéder à « une nouvelle redistribution du langage et une nouvelle logique du sens de la vie », écrire un futur en mêlant « les traditions reçues ou héritées, interprétation, expérimentation et création de neuf. Mbembé (2010, p.10). Cette introspection afrocentrée de la traite négrière dans *La Saison de l'ombre* se décline en trois mouvements. La traite négrière comme mémoire traumatique pour les afro-descendants. En second lieu, la nécessité de briser le tabou des traumatismes pour construire la résilience. En dernier ressort, l'étude s'attarde sur

les enjeux mémoriels de la traite négrière et les processus à l'œuvre pour une réinvention identitaire des afro-descendants.

### **1. La traite négrière comme mémoire traumatique pour les afro-descendants**

En Afrique, l'esclavage n'a pas été découvert avec la mise en place de la traite transatlantique. Depuis les premiers siècles, l'exploitation de l'homme par sa mise au travail forcé a existé dans le monde arabo-musulman, avec les berbères et des africains noirs du sahel. La traite transaharienne d'esclaves noirs en terre d'islam entre le I<sup>er</sup> / VII<sup>ème</sup> siècle et IV<sup>ème</sup> / X<sup>ème</sup> siècle atteste l'ancienneté des pratiques esclavagistes en Afrique. Trabelsi (2010, p.77). D'ailleurs, certaines contrées africaines pratiquaient ce qu'il est convenu d'appeler l'esclavage des cases et divers autres types : « esclaves de peine », « esclaves mansés », « esclaves casés », « esclaves manumis ». Meillassoux (1986, p. 117, 118). Toutefois, le commerce triangulaire reste le point culminant de la traite des Noirs qui est un long processus « lié à une guerre ou à des razzias, qui aboutissent à des activités commerciales. Il correspond à la transformation de quelqu'un qui était libre en une marchandise, puis en esclave ». Coquery-Vidrovitch (2018, p. 25). Projet pensé et conçu pour exploiter l'homme noir sur des considérations idéologiques racistes, cette douloureuse parenthèse s'est opérée dans un esprit de non-droit, digne d'un état de nature où l'homme est un loup pour l'homme. Explorer la question de la traite transatlantique d'un point de vue afrocentré, c'est affronter courageusement les réalités et établir les responsabilités africaines dans la traite négrière. Laquelle n'a pu prospérer qu'avec l'adhésion, plus ou moins volontaire, de certains peuples africains.

En effet, les premiers contacts entre les négriers et les peuples côtiers ont établi un rapport de force défavorable pour les africains. Les négriers ont opéré dans ces populations des razzias, des rapt de bras valides et de familles entières, pillé leurs forces vives. Vaincus, les royaumes côtiers africains ont opté pour la collaboration au point d'investir les hameaux reculés en vue de capturer des populations à esclavager. Dans *La Saison de l'ombre* de Leonora Miano, les peuples côtiers et les Bwele exemplifient leur collaboration par la capture et la mise en esclavage des citoyens mulongo qu'ils livrent aux négriers. On peut lire :

« Les hommes mulongo ont été remis aux princes de la côte, qui les ont, à leur tour, livrés aux étrangers venus de Pongo par les eaux. Nous n'avons pas le choix, explique Bwenda. Pour éviter un conflit avec les côtiers, il nous faut leur fournir des hommes. Un accord a été conclu dans ce sens avec eux, parce qu'ils semaient la terreur dans certaines de nos régions, afin d'y faire des captifs pour le compte des hommes aux pieds de poule ». p.107.

Les Bwele ont jeté « leurs filets de chasse » sur les Mulongo avec une fulgurance sans pareil. « En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, ils avaient été bâillonnés, entravés, trainés loin des terres mulongo ». p.120. L'enlèvement de « douze mâles » du clan mulongo, lors d'une attaque-surprise soldée par la mise à feu aux cases du village exemplifie la cruauté et la barbarie au cœur de cette entreprise douloureuse qu'est la traite des noirs. Cette technique de la terre brûlée est un baromètre de la violence des collaborateurs africains des négriers. Aiguillonnés par des intérêts économiques et / ou des besoins sécuritaires, des tribus africaines mirent en place des armées bien formées et des administrations au service de leurs ambitions. A l'instar des Mulongo, des populations vivant paisiblement loin des côtes, organisées en petits campements, avec des moyens de défense rudimentaires (coutelas, flèches, arcs...) furent mises en minorité rapidement par des assaillants bien équipés par « leurs maîtres » esclavagistes (fusils, poudre à canon, chevaux...). Pour consolider l'économie de guerre, les raids, les rapines, razzias et captures orchestrées par des hordes de guerriers barbares s'orientaient vers des populations sédentaires de l'arrière-pays. C'est le cas des Mulongo que leurs « Maîtres » Bwele déshumanisent par la barbarie :

« (Les populations mulongo) dépouillées de leurs amulettes, de leurs parures, de leurs vêtements...Leurs entraves consistaient en des cordes leur enserrant les poignets. Deux branches de mwenge, savamment reliées, leur avaient été posés sur leurs épaules, ne laissant libre que la tête, qu'ils ne pouvaient remuer...Le mwenge connu pour sa dureté, leur striait la peau à la moindre torsion du cou ». p. 122

La capture, le conditionnement et le transport des esclaves sont des moments de vulnérabilité où les faibles payent un lourd tribut car « un tri immédiat est fait pour se débarrasser, en les tuant des prises sans valeur, vieillards ou trop jeunes enfants qui retarderaient aussi la fuite ».Meillassoux (1986, p.71).

L'autre versant des méfaits de la traite négrière est la déstructuration des sociétés africaines, voire l'anéantissement des clans et des traditions. En effet, par des pratiques bien pensées, les négriers et leurs complices africains se sont attelés à séparer

les familles, les ethnies, les tribus pour éviter qu'elles se solidarisent et conçoivent des plans de révoltes. De la sorte, les bateaux négriers étaient assimilables à de petites tours de Babel. Dans le corpus, le second passage des Bwele en terre mulongo fait place à l'apocalypse. La matrone rescapée observe avec désolation la fin d'un monde :

« Il n'y a pas d'âme qui vive. L'odeur est atroce. Ce n'est pas la mort que cela sent, mais l'anéantissement. Une mort dont on ne renaît pas. Elle inspecte une à une les cases. Toutes sont désertes. Dans l'une d'elles, un indescriptible désordre règne. [...] Tenant toujours le crâne de son fils, elle contourne la dernière habitation, débouche sur l'arrière-cour. Le corps de Musima est là, étendu sur le ventre, [...] C'est le cœur battant que la matrone découvre, à mesure qu'elle avance, un territoire vidé de sa population. Ça et là, totems familiaux et ustensiles renversés témoignent d'une fureur qui s'est abattue sur le village. Devant certaines habitations, des corps sans vie commencent à pourrir. Les visages sont crispés en un masque de douleur. Des yeux grands ouverts disent l'effroi, l'incompréhension. Une fois de plus, la matrone pense voyager dans une autre dimension. Ces scènes ne peuvent être que des visions. [...] Devant la case du conseil, c'est le silence...Passant la tête à travers la porte étroite, elle manque défaillir. C'est ici que s'est concentrée la puanteur qui baigne le village. L'odeur est étourdissante. La vieille ne saurait dire, avec les mots de sa langue, ce qu'elle voit là-dedans. Prise de vomissements elle tombe sur les genoux. Il faut quitter le village coûte que coûte. [...] Ses sanglots sont inaptes à briser le silence. Après une vie passée à faire naître les enfants de son peuple, sa seule récompense sera de mettre en terre tous ces morts. Soit. Elle le fera » p.199-200.

Ce récit apocalyptique exemplifie le caractère excessivement désastreux de la traite négrière. A l'instar du clan mulongo, une kyrielle de contrées d'Afrique subsaharienne a connu l'anéantissement de clans, de tribus, de traditions, le dépeuplement et la perte de bras valides. Pour Leonora Miano, la mémoire de la traite transatlantique doit s'inscrire dans une épreuve de vérité qui met en lumière les complicités africaines et les traumatismes engendrés par ce crime contre l'humanité.

## **2. Briser le tabou des traumatismes pour construire la résilience**

### *2.1 La traite transatlantique : une expérience violente et ambiguë pour les Noirs*

La traite négrière naît « des rivalités entre puissances européennes, les tensions internes entre affirmation d'une identité nationale et volonté de domination coloniale, les contradictions de sociétés « modernes » fondées sur un principe de hiérarchisation socio- raciale ». (Cottias, Cunin, Almeida, 2010, p.14). Planifiée par les puissances européennes, la traite transatlantique peut s'appréhender comme :

« une institution fondée uniquement sur un abus de la force créée de toutes pièces par une politique barbare et maintenue par la violence. Elle eut un caractère plus odieux qu'aucun autre : ce fut l'exploitation de l'homme par l'homme, sans prétexte et sans excuse, au nom du droit

du plus fort. L'origine historique en doit être cherchée dans les mœurs des Espagnols et des Portugais, il y a plusieurs siècles. Leurs contacts avec les « Barbaresques » d'Afrique du Nord entretenaient ces habitudes. Les portugais avaient joint ce trafic aux autres qu'ils pratiquaient le long des côtes d'Afrique ». Aguet (1971, p.7).

La traite négrière, telle que pensée et exécutée par les négriers européens, était un phénomène inconnu pour les peuples installés dans l'Afrique continentale, loin des côtes. Les populations qui la découvrent et la subissent avec violence sont d'abord dévastées, ensuite sombrent dans l'incompréhension et les questionnements. A ce propos, le texte de Leonora Miano met en exergue le traumatisme et l'incompréhension des peuples africains mis en esclavage pendant la traite atlantique. Le clan mulongo est victime nuitamment d'une attaque-surprise au terme de laquelle douze vaillants mâles sont enlevés. Cette situation initiale marque le début d'une série de questionnements et de pratiques pour comprendre cette « aventure ambiguë » et « le monde qui s'effondre » en pays mulongo. On peut observer, de prime abord, l'incompréhension de cette nouvelle donnée par des justifications improbables telles que les « manquements à l'égard des ancêtres, des maloba et de Nyambé Lui-même » p.13, la consultation des « ancêtres » par la médiation des rites culturels p.30. Ensuite, le recours aux pratiques occultes pour retrouver les disparus sonne comme un aveu d'impuissance et une sollicitation du divin pour la résolution de cette énigme. L'interrogation de l'instance narrative « quelle autre explication devant un tel drame ? » p.13 exemplifie la profondeur de l'incompréhension de la traite négrière en cours dans le pays mulongo.

Devant l'incompréhension, les causes les plus farfelues les unes que les autres fleurissent pour justifier ce bouleversement sociétal. La mise en quarantaine des femmes dont les enfants ont disparu est incompréhensible, de même que leur statut. Le narrateur écrit à ce propos : « Ces femmes sont comme les veuves, qui ne sont pas autorisées à reparaître en société qu'au terme d'une certaine durée, après s'être soumises à des rituels parfois rudes. Elles ne sont pas veuves. Il n'y a pas de mots pour nommer leur condition. » p.24. Accablées injustement par leur communauté, elles « ont été écartées du groupe, éloignées comme des malfaisantes » p.14, « mises à l'écart, pour que la plainte de leur cœur ne vienne pas empoisonner le quotidien des autres » p.16, d'où la nécessité pour les autres villageois de « se préserver du malheur

qui les frappe » p.22. Stigmatisées, « celles dont les fils n'ont pas été retrouvés » p.13 sont victimes d'une double peine. Celle de souffrir de la disparition de son enfant et d'être mise au ban de la communauté, elle-même incrédule face à la situation.

En outre, la narratrice montre en filigrane que le peuple Mulongo est dubitatif quant à la violence qui lui est imposée. L'incompréhension des tenants et des aboutissants d'un tel déploiement de barbarie inclinent à la prudence. C'est pourquoi, le Janéa, chef mulongo, qui désire livrer bataille au peuple Bwele est interpellé par les membres du conseil qui lui recommandent la prudence face à ce drame inédit. « Tu n'enverras pas notre descendance affronter l'inconnu. Que cherches-tu, à la fin, Mukano ? Veux-tu que nos garçons soient dévorés par une chose que nous sommes incapables de nommer? » p. 67. Les supputations sur l'inconnu qu'est l'esclavage laissent penser que les douze disparus, « dix nouveaux initiés, deux hommes d'âge mûr » ont été croqués par des bêtes féroces de la brousse p.73. Pire, la traite négrière est assimilée à une « sorcellerie » parce que « l'on ne peut avoir besoin d'autant de vies humaines, si ce n'est pour les sacrifier à des puissances maléfiques » p.126. La stupéfaction d'Eyabe à la découverte des côtes de l'océan où « ces étrangers, ces hommes aux pieds de poule » (esclavagistes occidentaux) déploient de grands moyens pour exploiter l'homme Noir est édifiante. p.127-128. Elle traduit également la méconnaissance de la traite négrière par les populations des contrées éloignées des côtes. Preuve que « l'inconnu » au centre de la traite suscite frayeur et terreur, les esclaves n'hésitaient d'ailleurs pas à se donner la mort plutôt qu'à se faire embarquer dans le « gouffre » du bateau négrier. I. Aguet (1971, p.50) déclare à ce sujet :

« Amenés dans des chaloupes jusqu'au navire négrier, ceux des esclaves qui ne s'étaient pas déjà suicidés à terre étaient embarqués, grelottant de peur. Beaucoup de nègres croient qu'on va les manger. Certains n'hésitent pas à se suicider et cela par des moyens parfois atroces comme avaler leur langue ou manger de la terre ».

Le caractère ténébreux de la traite peut s'observer également dans le fait que les captifs soient conduits de nuit, privés « de tout repère », pour les habituer à l'ombre. C. Meillassoux (1986, p.68) pense d'ailleurs que « par la capture et la traite, le captif est engagé dans un processus d'extranéité qui le prépare à son état d'étranger absolu dans la société où il sera livré ». Les esclaves noirs déportés aux Amériques affrontent le

« gouffre, trois fois noué à l'inconnu ». A savoir, le gouffre du bateau négrier (barque-matrice), le gouffre de la mer (l'abîme de l'océan), le gouffre de « l'inconnu » qui terrifie. Glissant (1990, p.18-19). La mémoire des souffrances et l'incompréhension des atrocités subies sont des traumatismes que les afro-descendants sont appelés à gérer délicatement.

## 2. La délicate gestion des traumatismes de la traite négrière

L'esclavage a laissé des marques indélébiles que l'humanité ne peut occulter. « L'expérience de la traite et de l'esclavage-sa longue durée, sa transcontinentalité, sa complexité, l'impact de ses héritages dans la pensée, la philosophie, le droit, l'économie, la culture-en a fait une archive vivante et universelle ». Vergès (2009, p.19). Les atrocités, les anéantissements de clans et de vies humaines qui en ont découlé sont un héritage douloureux dont la gestion est complexe. Dans *La Saison de l'ombre*, le caractère inédit de l'esclavage pour le clan mulongo engendre de profonds traumatismes chez ceux dont on enlève les fils pour la traite négrière. Le statut des personnages capturés et vendus aux négriers est ambigu car il est impossible de les classer au rang des ancêtres qu'on peut invoquer au cours de cérémonies ou de rituels. A côté des vivants et des morts, la communauté doit malheureusement observer qu'« une nouvelle catégorie d'individus est apparue, celles de ceux qui ne sont ni vivants, ni morts. On ignore ce qu'ils sont devenus. On accepte de vivre sans le savoir » p.26. Pour combler ce drame intérieur, la résignation semble être le refuge du peuple mulongo affligé par la traite des esclaves. Dans ces conditions, faire le deuil des enfants arrachés à leur affection est une équation dont la résolution nécessite le secours du divin car « seul Nyambé, l'Incrée, l'entité qui est à la fois Mère et Père de ce qui vit, connaît le moment et la manière » p.51. Cette expérience traumatisante vécue par les mulongo en général et par « celles dont les fils ont disparu » est perceptible en ces mots:

« Personne n'a proposé aux femmes dont les fils n'ont pas été retrouvés de chanter, de danser leur peine, afin de mieux la dépasser. C'est pourtant la tradition ici (...). Les larmes sont réservées à ceux dont on a vu les corps sans vie. On ne leur a laissé que le silence et la solitude. On ne leur a laissé que cette absence à laquelle on ne peut adresser de paroles de deuil, ces mots qui disent l'acceptation avant d'ouvrir le passage vers l'autre monde » p. 37.



En Afrique, les rites funéraires ont une importance capitale à cause de la perception que le Noir se fait de la mort. En général, la croyance en la métempsychose fait que le dernier hommage aux défunts est sacro-saint dans les sociétés traditionnelles africaines. Ne pas avoir la possibilité d'ensevelir le corps d'un être aimé et l'accompagner dans l'autre monde est difficilement compréhensible. Le narrateur indique à ce propos que, « ne pas accomplir les rites (funéraires) est une faute. Comme une embûche laissée sur le passage du défunt (...) On pense à l'âme qui erre à présent parce que les cérémonies du deuil n'ont pas eu lieu ». p.129.

Comme on peut l'observer, le deuil de cette nouvelle catégorie de pertes humaines est délicat. A défaut de corps et de rites funéraires, le négro-africain ne se résout pas à accepter que les disparus puissent demeurer dans la félicité des ancêtres. C'est dire que la traite négrière, du fait de son caractère inédit, a bouleversé les croyances africaines et la perception que le Noir a de lui-même. Malheureusement, « l'esclavage est un crime qui a pour caractéristique d'avoir été sans procès. Donc un crime aussi sans jugement, un crime sans condamnation » Maximin (2000, p.15). Pour autant, si une certaine opinion prône l'oubli comme solution pour soulager la conscience des afro-descendants, Leonora Miano pense qu'il importe pour le négro-africain d'opérer une juste évaluation de l'impact de la traite négrière par un véritable travail mémoriel. Dans cette posture, elle s'inscrit dans la lignée d'Edouard Glissant puisqu'elle initie « une réflexion sur l'urgence d'une pensée purgée des schémas mentaux hérités de la traite négrière et de la colonisation et fondés sur la race, la couleur et l'origine des minorités. Un plaidoyer pour reconnaître à ces populations leur dignité et leur permettre d'affirmer leur place dans la société ». D'Almeida (2021, p. 105). La douloureuse aventure de la traite et de l'esclavage, qu'on ne peut nier ou rejeter en toute conscience, devra s'appréhender comme une « expérience universelle » dont la mémoire doit fonder une humanité « foncièrement » humaine, multiculturelle, multiraciale, fraternelle et hétérogène.

### **3. Les enjeux mémoriels de la traite négrière**

### 3.1. *Le nécessaire travail de mémoire*

S. Trabelsi (2010, p.77) affirme que la « désaffection subie par l'histoire de l'esclavage et l'absence, quasi générale, de réflexion en la matière » font que la traite transatlantique est relativement méconnue. En effet, les silences, les occultations et les déformations de l'histoire de la traite négrière s'avèrent contre-productifs pour la reconstruction identitaire des négro-africains. C'est pourquoi moult écrivains postcoloniaux pensent qu'il faut interroger les mémoires de l'esclavage pour y dénoncer les constructions factices de l'histoire des peuples colonisés. Dans *La Saison de l'ombre*, le récit de la vassalisation et de l'anéantissement du peuple Mulongo par les Bwele met en jeu les responsabilités africaines dans la traite transatlantique. En relatant dans un texte afrocentré les horreurs de l'esclavage, la cruauté et les barbaries commises par des tribus militaro-esclavagistes africaines sur les populations esclavisées, l'écrivaine refuse d'exonérer la contribution de l'homme Noir à ce crime contre l'humanité. Pour V. Petetin (2007, p.91) : « Miano écrit autour de ce qu'est l'humain, sans jamais essentialiser la question. Se connaître soi-même est un premier pas, elle le déclare très nettement: elle écrit pour aller voir ce qu'elle veut confronter en elle et, même si cela ne lui plaît pas, l'explorer » p.91. Leonora Miano prend le parti d'explorer la traite négrière pour y déceler les aspérités, la place et la contribution de l'africain à sa propre exploitation. Ce faisant, elle quête une vérité historique susceptible de libérer l'homme Noir des haines identitaires, des thèses essentialistes, des velléités de vengeance et des postures victimaires. Son texte met en exergue les enjeux mémoriels de la traite transatlantique, qu'elle considère comme une nécessité vitale pour le négro-africain qui veut se construire, se réinventer et habiter le monde en toute conscience. Cette prise de position semble courageuse parce que « les politiques officielles de la mémoire - que celle-ci soit républicaine ou nationale- ont toujours été marquées par leur énorme poids d'ambiguïtés, en plus d'être à l'origine d'intenses passions, affrontements et déchirements ». Mbembé (2010, p.161).

Par ce positionnement, *La Saison de l'ombre* de Leonora Miano met en lumière les désastres et le rôle nocif que la traite a opéré dans la déconfiture de la société africaine. En filigrane, l'auteur infère que l'esclavage, et plus précisément la traite

négrière, ont déstructuré l'univers social, culturel, mental des peuples africains subsahariens. En effet, l'organisation mise en place par les négriers : razzias, raptés dans les territoires, la dispersion des captifs, la sélection des esclaves vigoureux, la division des familles, la dislocation des tribus et clans ont engendré des conséquences au point d'atrophier la mémoire de l'esclavage. Comme on peut le constater, l'entreprise d'anéantissement des tribus et cultures n'a pas permis aux hérauts des us et coutumes de s'approprier cette page sombre de l'histoire. Du coup, la construction d'une mémoire collective, « d'une connivence » et d'une histoire commune susceptible d'être transmises de générations en générations est quasiment inexistante chez les griots africains.

A défaut d'un porte-mémoire comme le griot, l'histoire de l'esclavage est condamnée à l'oubli, faculté de l'humain qui ressort pour apaiser les douleurs. Toutefois, dans le cadre de la traite négrière, l'oubli peut s'assimiler à une fuite en avant, un refuge dans une espèce de non-lieu, un déni d'une réalité bouleversante. Malheureusement, les politiques mémorielles de l'esclavage et de son abolition sont confrontées à des résistances de ceux qui militent pour l'oubli des malheurs et des offenses. Pour les tenants de cette thèse, la convocation de l'histoire de la traite à l'époque moderne n'est pas opportune car « c'est remuer un passé qu'il vaut mieux essayer d'effacer de nos mémoires, un passé que nous avons dépassé ». Maximin (2000, p.15). Cependant, loin d'inspirer seulement la honte et le ressentiment, force est de remarquer que l'esclavage a contribué à la dissémination aux quatre coins du monde, de la « trace noire » dans divers domaines (artistiques, musicaux, arts vivants, art de la scène, le sport...). Jadis, condamnés à l'aliénation, atomisés par des violences diverses, la résilience des Noirs auxquels toute humanité a été déniée est remarquable. Ayant survécu de « l'arrachement au pays quotidien » Glissant (1990, p.17), il urge pour les africains de sortir la question de l'esclavage du domaine des souvenirs pour l'intégrer à un processus mémoriel, une mémoire collective, bien construite et structurée. « L'absence de cette mémoire est vécue comme une béance, comme un vide, un désert affectif ». Sevry (2000, p. 46). Il importe en tout état de cause, d'exorciser les rancœurs du passé et refuser de demeurer « esclave de l'esclavage » selon l'expression

de Frantz Fanon. Leonora Miano préconise un travail de mémoire pour situer les responsabilités, montrer les conséquences désastreuses de ce crime contre l'humanité et travailler à le dépasser pour un « avenir commun » d'espérance, car mal nommer les choses condamne à les revivre. Elle propose aux afro-descendants de se départir des logiques de vengeances et éviter d'entretenir une « mémoire malheureuse » qui devient une frontière à l'élan vers l'Autre. D'où l'urgence de sortir de la « nébuleuse de la culpabilisation » tant chez les descendants des bourreaux que ceux des victimes. Deveau (2006, p. 259).

### *3. 2 Du devoir de mémoire à la réinvention identitaire*

Le postulat de Leonora Miano est que l'histoire de l'esclavage et la mémoire de ce crime contre l'humanité ne doivent pas donner lieu à une honte, au point de devenir un sujet tabou. En général, l'on observe que le sujet de la traite des Noirs donne une mauvaise conscience aux différents acteurs de cet horrible commerce triangulaire. Il n'est pas rare de constater dans l'opinion que « certaines personnes ont pour la question de l'esclavage le même mépris que l'esclave lui-même ». Cochin (1979, p. XIII). Ces postures sont la preuve que « cette affaire de l'esclavage est l'histoire d'un crime. Un crime inconnu, méconnu, nié, dénié, renié, par les criminels bien sûr, mais aussi parfois par les victimes » Maximin (2000, p.15). Malgré les polémiques qui entourent la question de la traite négrière et la gêne qu'elle occasionne, Leonora Miano résiste aux manipulations et pressions des puissants « lobbies coloniaux » pour mettre en lumière toutes les facettes de ce drame historique. Pour les afro-descendants, le droit et le devoir de mémoire sont une exigence salvatrice pour « sortir de la grande nuit » et des « maladies posthumes de la mémoire » Mbembé (2010, p.161). La connaissance des réalités de la traite et l'acceptation des responsabilités africaines et occidentales doivent conduire les bourreaux et les victimes à un « dépassement libérateur ». Chalaye (1999, p.7). Une démarche susceptible d'édulcorer les rancœurs et les haines inutiles pour bâtir un avenir commun.

Contrairement aux romanciers et hommes de culture africains qui se font des scrupules au sujet de la traite négrière, pour ne pas donner le sentiment de ressasser les douleurs du passé ou de demeurer outrancièrément dans la victimisation, Leonora

Miano milite pour la mise en lumière de son histoire tant dans ses pages glorieuses que dans ses heures sombres. O. Barlet (1999, p.3-4) opine à ce sujet:

« Voir son histoire en face implique de cesser de considérer l'étude de sa participation au commerce des esclaves comme une légitimation de la traite [...]. La culpabilité est un faux débat, que les compromissions et les collaborations sont universelles parce qu'humaines dès que des pouvoirs imposent leur hégémonie, que la culpabilité est à chercher chez ceux qui ont initié ce trafic. Si ce n'est pas une question de culpabilité, c'est une question de responsabilité. Au sens fort du terme : assumer son Histoire pour agir sur le présent et préparer l'avenir ».

La mise en lumière des obscurités de la traite négrière est en soi un exercice d'exorcisme, d'acceptation de son passé et d'affirmation de soi. On peut inférer que Leonora Miano partage cette espérance de reconstruction identitaire par une forte conscience mémorielle, à l'image de son personnage Ebusi qui « invente une mystique de la mémoire où le sentiment est un acte, quelque chose de plus puissant qu'une force crée par la nature » p.145. Pour l'écrivaine, il est opportun de faire le procès des responsabilités africaines pour fédérer les nègres, tant en Afrique qu'au sein de ses diasporas, autour d'une « conscience noire » consensuelle.

La traite transatlantique, souvent perçue comme une réalité honteuse, sans héroïsme particulier des africains, confère une mauvaise conscience et un sentiment de culpabilité aux afro-descendants. En dépit de cette parenthèse douloureuse mal connue, ou perçue avec des biais, Leonora Miano pense qu'il faut se réconcilier avec la mémoire de l'esclavage, dépasser les traumatismes de quatre siècles de traite négrière. A ce titre, il n'est pas surfait de persuader les afro-descendants sur la grandeur de leur histoire, faite de résistance et de résilience. Ainsi, transposer l'histoire de la traite dans le temps présent, c'est mettre face à face les descendants des victimes et les filles et fils des oppresseurs pour un dialogue susceptible d'édulcorer la « mémoire des haines ancestrales » et consolider le vivre-ensemble. Le narrateur de *La Saison de l'ombre* note l'urgence d'une pacification des mémoires à travers ces interrogations: « A quoi l'espace habité par les humains ressemblera-t-il, lorsque l'on ne saura plus que la méfiance? Comment vivra-t-on, la mémoire remplie de souvenirs amers? » p.132. Les réponses à ces questions se trouvent, sans doute, dans une démarche mémorielle car l'histoire de la traite est relativement méconnue. Sans mémoire afrocentrée, le Noir est condamné à appréhender sa propre histoire par le

biais de narratifs construits par les oppresseurs. Leonora Miano pense que l'émergence d'une véritable conscience historique et un travail de mémoire permettront aux africains d'inventer un imaginaire susceptible de favoriser une résilience et consolider leur identité.

Au total, l'écrivain africain postcolonial doit s'appropriier les enjeux et la substantifique moelle de son histoire car « il n'y a presque jamais de discours sur l'Afrique pour elle-même. Dans le principe même de sa constitution, dans son langage et dans ses finalités, l'énoncé sur l'Afrique est toujours le prétexte à un propos sur quelque chose d'autre, quelque autre lieu, d'autres gens ». Mbembé (2000, p.11). Si les griots ont contribué à la mise en place d'une véritable conscience historique africaine en chantant les hauts faits des grands résistants à la colonisation, il urge pour les écrivains africains d'inventer des mythes fédérateurs autour de la traite négrière pouvant mobiliser l'imaginaire africain et édulcorer dans le temps les douleurs et les aspects frustrants de l'esclavage. Pour le « vivre-ensemble » harmonieux entre descendants d'esclaves et postérité des bourreaux, la reconstruction identitaire des négro-africains doit s'inscrire dans un dialogue courageux et fécond des mémoires.

### **Conclusion**

Les préoccupations mémorielles sont une aspiration légitime des peuples en quête de résilience après des traumatismes subis dans leur histoire. C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente réflexion dont l'objectif était de porter un regard critique afrocentré sur la traite négrière, d'évaluer les conséquences insoupçonnées de ce drame et les mécanismes à l'œuvre pour la reconstruction identitaire des afro-descendants. Cette introspection afrocentrée de la traite négrière dans *La Saison de l'ombre* se décline en trois mouvements. A travers la théorie postcoloniale d'Achille Mbembé, l'analyse de *La Saison de l'ombre* de Leonora Miano a mis en lumière la traite négrière comme mémoire traumatique pour les afro-descendants dont on ne peut exonérer les responsabilités dans l'anéantissement des sociétés, les destructions de clans et traditions, la cruauté et les pertes en vies humaines. Ensuite, la réflexion a porté sur la nécessité pour les Noirs de briser le tabou des traumatismes et leur délicate gestion pour construire la résilience. L'ultime étape de l'étude marque l'intérêt pour le sujet postcolonial africain de saisir les enjeux mémoriels de la traite négrière, de

s'approprier son histoire, dans ses ombres et ses lumières, pour reconstruire son identité. Consciente que le passé reste présent à cause du futur, Leonora Miano convoque la mémoire de la traite transatlantique et « redynamise une pensée ô combien urgente et nécessaire : celle des identités et des frontières ». Petetin (2017, p. 91). En définitive, elle propose aux afro-descendants de se départir des rancœurs et de la mauvaise conscience liée à la traite négrière par « l'invention de nouvelles images de la pensée ». Mbembé (2010, p.11).

### **Références bibliographiques**

- Aguet Isabelle, 1971, *La traite des Nègres*, Editions Minerva, Genève.
- Barlet Olivier, 1999, « Le travail de deuil », *Africultures* (La traite : un tabou en Afrique?), N°20, pp. 3-4.
- Chalaye Sylvie, 1999, « De l'occultation française à la culpabilisation africaine », *Africultures* (La traite : un tabou en Afrique?), N°20, pp. 5-7.
- Cochin Augustin, 1979, *L'abolition de l'esclavage*, Editions Emile Désormeaux, Fort-de-France.
- Coquery-Vidrovitch Cathérine, 2018, *Les routes de l'esclavage (Histoire des traites africaines VIè-XXè siècle)*, Albin Michel / Arte Éditions, 2018, Paris.
- Cottias Myriam, Cunin Elisabeth, Almeida Mendes (Dir.), 2010, *Les traites et les esclavages. Perspectives historiques et contemporaines*, Editions Karthala et Ciresc, Paris.
- D'amelda Ayi-Francisco, « Sortir des schémas hérités de la traite négrière et de la colonisation dans Afropea, Utopie post-occidentale et post-raciste de Léonora Miano », *L'Observatoire*, Vol. 58, N°2, 2021, pp. 105-106.
- Deveau Jean Michel, 2006, « Silence et réparations », dans *ères. Revue internationale des sciences sociales*, Volume 2, N° 188, pp. 259-262.
- Glissant Edouard, 1990, *Poétique de la Relation*, Editions Gallimard, Paris.
- Maximin Daniel, 2000, « Allocution d'ouverture », Actes du colloque international de l'Université Paul Valéry, Montpellier III du 13 au 15 novembre 1998, dans Rochmann Marie-Christine (dir.), *Esclavage et abolitions. (Mémoires et systèmes de représentation)*, Éditions Karthala, Paris, pp. 15-18.
- Mbembé Achille, 2000, *De la postcolonie*, Karthala, Paris.
- Mbembé Achille, 2010, *Sortir de la grande nuit*, Editions La Découverte, Paris.
- Meillassoux Claude, 1986, *Anthropologie de l'esclavage*, P.U.F, Paris.

- Miano Leonora, 2013, *La saison de l'ombre*, Editions Grasset et Fasquelle, Paris.
- Petetin Véronique, 2017, « L'« afrophonie » de Léonora Miano », *Études*, N° 9, pp. 83-92.
- Sevry Jean, 2000, « Mémoires de l'esclavage, mémoires des esclaves », *Esclavage et abolitions (Mémoires et systèmes de représentation)*, Karthala, Paris, pp.45-55.
- Trabelsi Salah, 2010, « l'esclavage dans l'orient musulman au Ier/VIIè et IVè/Xè siècles : Quelques brèves mises au point », dans Myriam Cottias, Elisabeth Cunin, Antonio d'Almeida Mendes (dir), 2010, *Les traites et les esclavages (perspectives historiques et contemporaines)*, Editions Karthala et Ciresc, Paris, pp.77-92.
- Vergès Françoise, 2009, « Esclavage : le poids des témoignages », *Le Point. Hors-Série*, N°22, Avril-Mai, pp.17-19.